

bassin cannois

la phrase du jour

« Pendant 13 ans, Cannes et sa politique touristique ont été quotidiennement au cœur de mon action. Ce n'est pas pour leur manquer de respect aujourd'hui ! »

Henri Cérin, en réponse à la réaction de Michel Chevillon, président du syndicat des hôteliers de Cannes, qui commentait l'intervention du colistier de Philippe Tabarot sur la Semeq, lors du dernier conseil municipal.

le chiffre du jour

3 000 tonnes de CO² par an seront économisées grâce à la nouvelle station d'épuration qui affichera un bilan carbone équilibré.

demain

Au Palais des festivals la 7^e édition de Mare di Moda, Salon international de collections de tenue de plage haut de gamme. Jusqu'au 28 novembre.

Huit communes réunies pour une nouvelle station d'épuration

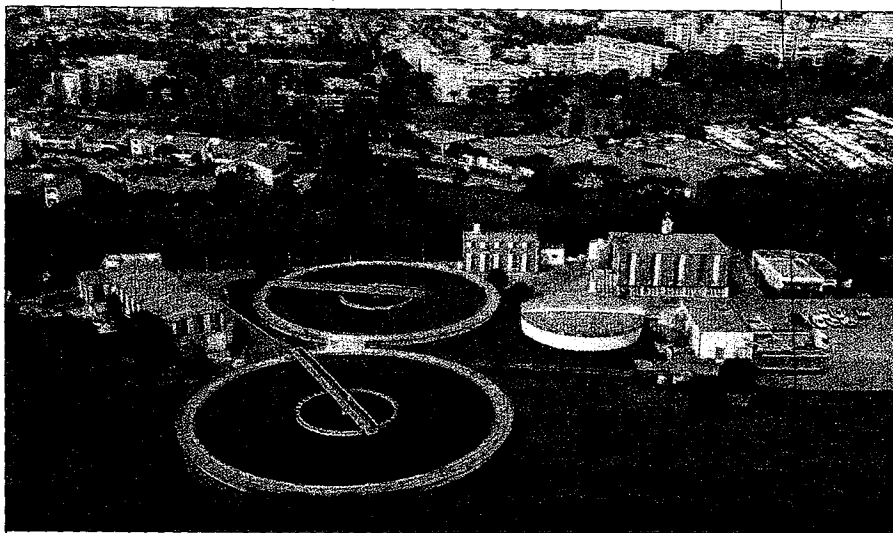
ASSAINISSEMENT Deux camps se sont affrontés pendant deux ans sur ce dossier avant de trouver une position commune ce week-end. Quasiment historique

La station d'épuration, un dossier épineux du bassin cannois depuis dix ans (voir ci-dessous). Hier, les huit communes concernées (1) ont annoncé officiellement la signature d'un accord pour construire une nouvelle station d'épuration aux normes européennes. Des normes que l'usine de Saint-Cassien ne respecte plus depuis la fin des années 90...

Dans un communiqué commun négocié à l'aprem, les huit communes précisent qu'un nouveau syndicat (2) va être constitué réunissant les quatre partenaires du SIABC (Cannes, Théoule, La Roquette et Auribeau) et les quatre autres réunis depuis l'an dernier au sein du SIAOAM (Le Cannet, Mandelieu, Mougins et Pégomas).

Moins cher que prévu

Les travaux doivent débuter en janvier. Pour financer cette réalisation (environ 60 millions d'euros), la gestion de l'assainissement a été concédée pour les 20 prochaines années à la Lyonnaise des Eaux après



Dans deux ans, une nouvelle station d'épuration sera inaugurée en lieu et place de l'actuelle, en bordure de Siagne, à proximité de l'aéroport de Cannes-Mandelieu. (Photo archives A. B.-J.)

mise en concurrence. Grâce au nombre de communes, huit plutôt que quatre, et à la négociation, les conditions sont devenues plus avantageuses que prévu. Au final, les commu-

nes paieront 0,57 euro/m³ assaini soit quasiment deux fois moins qu'espéré en 2006 (1,1 euro/m³) par le SIABC.

Les maires insistent aussi sur une autre bonne nou-

velle : l'environnement sera enfin respecté. Le procédé de traitement sans produit chimique, dit de filtration par membrane, rend une eau pure qui permet sa réutilisation pour l'arrosage

par exemple. Le tout sans « aucune nuisance olfactive » assurent les maires, « grâce à la couverture intégrale de tous les ouvrages ».

La boue devient engrais

Autres avancées : le traitement et la valorisation des boues qui seront transformées sur place en engrais naturel et la pose de 4000 m² de panneaux solaires qui produiront l'énergie nécessaire à la station.

Les travaux vont durer deux ans sans interruption du traitement des eaux usées, ni aucun jour de rejet en mer comme c'est parfois le cas.

« Les huit communes se sont retrouvées autour d'un projet rationnel et efficace » se félicite le député-maire de Cannes Bernard Brochand, appelé à présider le nouveau syndicat.

LUDOVIC LAURENTI

1) Auribeau-sur-Siagne, Cannes, Le Cannet, Mandelieu, Mougins, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne et Théoule-sur-Mer.

2) Le SIIABC : syndicat intercommunal unifié d'assainissement du bassin cannois.

L. L.

Coulisses : l'intérêt général fut long à s'imposer

La station d'épuration ne respecte plus les normes européennes depuis dix ans. Une rénovation n'étant pas possible pour atteindre cet objectif, les communes du bassin cannois envisagent au début des années 2000 la construction d'une nouvelle station. L'importance du projet et son coût (120 millions dans un premier temps, puis 65 millions et finalement 60 millions) rendent indispensable la mutualisation des moyens. Il faut fédérer les huit communes concernées par le schéma d'assainissement du bassin cannois.

Échec, offensive et contre-attaque

En 2006, une réunion en sous-préfecture est sur le point d'aboutir. Des problèmes politiques à la veille d'échéan-

ces électorales font capoter l'entente cordiale. Finalement quatre communes, Cannes, Théoule, La Roquette et Auribeau se réunissent au sein d'un syndicat intercommunal (SIABC).

L'année suivante, les quatre autres communes contre-attaquent et créent elles aussi un syndicat (SIAOAM) dont le but affiché est de construire une station d'épuration. Quitte à financer de coûteuses études.

Cul-de-sac

Deux projets, c'est un de trop. Dès septembre 2007, celui porté par le syndicat présidé par le maire de Mandelieu accuse un sérieux coup : l'Agence de l'eau, dont les subventions sont indispensables, annonce qu'elle ne tient que le projet cannois. Huit mois plus tard, en avril dernier,

c'est le coup de grâce : l'Etat impose le projet du syndicat cannois. Le préfet met en demeure le maire de Mandelieu de modifier son plan local d'urbanisme (PLU) pour réserver les terrains nécessaires à la réalisation de la nouvelle station d'épuration.

Fin de la bataille ? Pas si simple. Reste à convaincre les quatre communes du SIAOAM d'adhérer d'une manière ou d'une autre au projet de la nouvelle station. Les tractations ont été longues et incertaines. Jusqu'à la signature samedi de tous les maires concernés. Sauf un. Le maire d'Auribeau-sur-Siagne, Jacques Varrone, était introuvable. Lui n'a signé qu'hier matin. Quelques minutes avant la publication d'un communiqué signé, enfin, par les huit maires.

LE BILLET

Christian Huault

Enfin !

Les habiles « négociateurs » des huit communes qui sont enfin parvenus à ce que leurs maires se mettent d'accord sur le choix, le financement et l'exploitation de la nouvelle station d'épuration du bassin cannois, mériteraient de voir leurs noms gravés sur la plaque inaugurale de la nouvelle infrastructure. D'abord, parce qu'en forçant la main de leurs « chefs », ils les ont obligés à mettre de côté querelles de clochers et vieilles rancunes.

Ensuite, car ils ont offert à la population du bassin cannois un véritable outil moderne, économique et écologique de nature à assurer pour longtemps un traitement aux normes de leurs eaux usées. Enfin, et surtout, car en apposant leur signature sur le précieux document « fondateur » de la nouvelle station, ces huit maires que souvent tout oppose, sauvegardent l'intérêt général. À commencer par celui du contribuable, ce « cochon de payeur », qui n'aurait pas supporté plus longtemps d'assister impuissant à ces très chères disputes de voisinage quand la crise économique frappe à sa porte. Mais que de temps perdu ! Que les erreurs du passé, et cet accord, enfin trouvé, puissent servir de leçon à nos élus. Et préfigure l'indispensable intercommunalité qui reste à inventer...